

QUE SONT LES OBLIGATIONS DE DÉVELOPPEMENT DU NORD DE L'ONTARIO ?

Les obligations de développement sont des obligations offertes aux habitants du Nord de l'Ontario, garanties par la province et assorties de taux d'intérêt concurrentiels. Le produit de la vente servira à financer des prêts aux petites et moyennes entreprises établies dans le Nord de l'Ontario.

Annoncé lors du Budget de l'Ontario 2004, ce projet pilote vise à appuyer les nouvelles entreprises et les entreprises en expansion dans les collectivités du Nord.

En investissant dans ces obligations, les habitants du Nord de l'Ontario investiront dans leur avenir économique et favoriseront l'expansion des entreprises dans leur région. Les obligations de développement sont conçues pour attirer et conserver les nouveaux investissements et les emplois dans le Nord de la province.

POURQUOI ACHETER DES OBLIGATIONS DE DÉVELOPPEMENT DU NORD DE L'ONTARIO ?

Offertes à la vente pendant une période de trois semaines, soit du 21 mars au 11 avril, les obligations de développement sont assorties des avantages suivants :

- elles sont garanties à 100 % par le gouvernement ontarien,
- le produit reste dans le Nord de la province et profitera aux entreprises nouvelles et en expansion,
- leurs taux sont concurrentiels par rapport aux certificats de placement garantis et autres placements à terme similaires,
- elles sont offertes en montants variant de 100 \$ à 500 000 \$,
- elles sont admissibles aux REEE et aux REER.

QUEL EST LE TAUX D'INTÉRÊT OFFERT ?

D'une durée de cinq ans, les obligations de développement offrent un taux d'intérêt fixe et des versements d'intérêt annuels.

Le taux d'intérêt sera annoncé le premier jour de vente, soit le 21 mars.

OÙ PUIS-JE ACHETER DES OBLIGATIONS DE DÉVELOPPEMENT ?

Les trousse d'offre d'achat ne sont offertes qu'aux résidents du Nord de l'Ontario, par le biais des bureaux municipaux locaux, des bureaux de renseignements du gouvernement de l'Ontario, des chambres de commerce et des entreprises de la région. On peut également se procurer directement des obligations de développement en composant le 1 866 301-2367.

INVESTISSEZ DANS LE NORD

Les obligations de développement visent les investisseurs et les entreprises du Nord de la province. Elles constituent un investissement qui aidera les collectivités du Nord de l'Ontario à améliorer les industries existantes et à attirer de nouvelles possibilités d'essor économique. Elles visent à stimuler l'investissement, la création d'emplois, l'aménagement communautaire et les possibilités d'affaires dans le Nord de l'Ontario.

Pour de plus amples renseignements sur les obligations de développement, veuillez composer le 1 866 668-5437 ou bien consulter notre site Web (lesobligationsdunorddelontario.com).

Offertes à la vente du 21 mars au 11 avril

OBLIGATIONS DE
développement
DU NORD DE L'ONTARIO



www.lesobligationsdunorddelontario.com